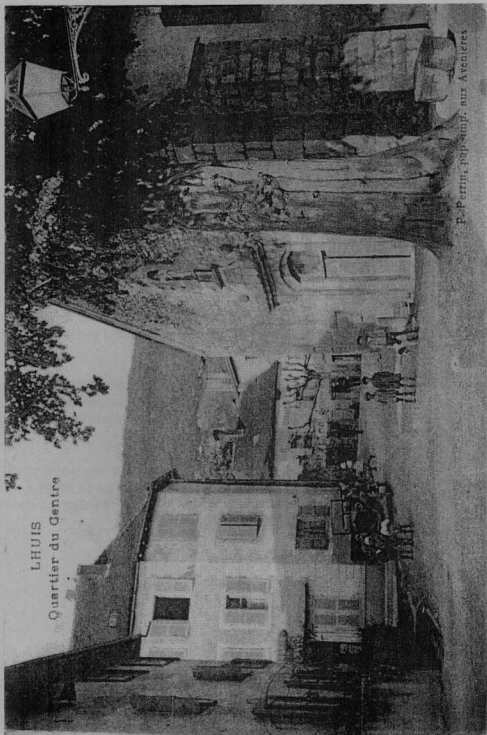


ECHOS DE LHUIS



LHUIS
Quartier du Centre

P. Perrin, pap. emp. aux Ateliers

Cette carte postale représentant le centre du village avait été éditée en 1929.

Une épicerie existait dans la maison de la famille Boitte, puis il y avait la boulangerie à l'emplacement actuel puis une chapellerie et enfin au fond l'hôtel du Commerce.

Quant au tilleul planté sous Sully, il a été abattu en fin 35 ou 36 ou début 37 (si quelqu'un le sait ?). Le géant avait reçu la foudre, il était pourri (paraît-il) et ses branches s'étendaient si largement qu'elles abîmaient les toits environnants.

La pierre à son pied, était le rendez-vous les soirs d'été, de la jeunesse et celui du dimanche à la sortie de la messe, quand le garde-champêtre montait dessus et après un roulement de tambour lisait : "Avis à la population etc....

LE MOT DU MAIRE

Lhuis à un tournant de sa vie socio-économique

Le 10 Mai l'entreprise DAVID a cessé son activité.

Et un silence oppressant s'est appesanti sur Lhuis.

Fin Décembre 1998, Mme Annie David m'annonçait, face aux difficultés de tous ordres auxquelles elle était confrontée, sa décision de vendre son Entreprise et m'en présentait l'acquéreur potentiel.

Bien qu'angoissante, cette nouvelle maintenait l'espoir d'un redémarrage et d'un possible développement ultérieur. J'informais cet industriel que la commune était prête à soutenir et favoriser son projet.

C'est donc avec la même stupeur que chacun d'entre vous, que, mi Janvier me parvint la nouvelle du dépôt de bilan et du placement en redressement judiciaire de la société HB DAVID.

Epiloguer sur les raisons de l'échec de cette transaction, ne menant à rien, je me suis attaché, jour après jour, par des contacts réguliers avec les divers acteurs concernés : administrateurs judiciaires, responsables de l'entreprise (cadres et délégué du personnel); des administrations, élus départementaux et nationaux, à ce que d'une part les intérêts immédiats des salariés soient rapidement pris en compte et d'autre part à ce que la recherche des repreneurs soit activée pour assurer un avenir à l'usine DAVID.

La décision du tribunal ne retenant, pour des raisons de procédure, aucune des trois propositions de reprise, tomba fin Avril comme un couperet.

Sans pour autant renoncer, et conjuguant nos efforts avec les partenaires déjà cités, c'est par une suite de démarches quotidiennes que, durant trois semaines, je fis le forcing tant auprès du seul repreneur qui maintenait sa candidature, que des instances judiciaires et administratives, pour qu'intervienne au plus vite la décision permettant un nouveau départ.

Nos démarches sont restées vaines.

Malgré une exploration de toutes les pistes possibles, l'issue la plus probable est le démantèlement de l'entreprise par la vente aux enchères de ses actifs.

Il est très difficile après s'être totalement investi dans la défense d'un dossier, de devoir en constater l'échec. Mais il est aussi nécessaire d'en faire une analyse objective.

La SA HB DAVID opérait dans un secteur économique où les conditions d'activité ont connu, lors de la dernière décennie, une profonde mutation, marquée par des gains de productivités considérables, une baisse des coûts de production et du prix des produits mis sur le marché. Ceci a aggravé une concurrence déjà vive et qui a été encore exacerbée par une surcapacité de production de certaines entreprises.

.../...

Faute de décisions drastiques prises en temps voulu : suppression de postes pour moderniser l'outil de production, paralysée par ce qui fut en un proche passé son atout maître : une gestion familiale ciment d'une motivation pour une production de qualité et d'une cohésion sociale, la SA HB DAVID, n'a pu s'adapter et suivre une évolution qui l'a dépassée.

Elle a normalement disparu dans un système économique où productivité et rentabilité financière à court terme priment sur toute autre considération.

C'est ce même état d'esprit que j'ai vu à l'oeuvre dans le dépeçage de l'entreprise par les hyènes de la concurrence, chacun avec une approche plus ou moins perfide, y compris les candidats repreneurs dont la sincérité reste douteuse, mais tous d'accord sur un point : éliminer un concurrent et se partager ses dépouilles.

Plus navrant, c'est aussi celui que j'ai vu prévaloir dans les milieux judiciaires ; plus soucieux des enjeux financiers, et d'abord de leurs intérêts propres, que de sauvegarder un avenir économique et social à une commune et ses habitants.

Et maintenant ?

Beaucoup d'entre vous s'interrogent sur les conséquences de cet événement pour l'avenir de Lhuis et leur propre vie.

Franchement, je déplore que les seuls échos qui me parviennent d'un désarroi compréhensible, soient les plaintes de quelques uns qui, non directement touchés, craignent de voir augmenter le montant de leurs impôts locaux. Il y a dans cet égoïsme une indécence insupportable.

Pour ma part, ma préoccupation première, et celle de toute la municipalité, se porte sur le devenir professionnel et les problèmes sociaux de ceux qui viennent de perdre leur emploi.

Pour ne pas laisser s'installer un attentisme démobilisateur, pour suivre l'exemple dynamique de ceux qui ont, par leur initiative personnelle, déjà retrouvé un emploi, à ma demande, Mr le Sous-Préfet a convoqué à Lhuis une réunion des services concernés pour que se mette en place une cellule de reclassement apte à aider à la reconversion de chaque demandeur d'emploi.

Cette procédure est lancée et chacun aura le devoir de saisir les propositions qui lui seront faites dans les prochains mois.

Ces emplois, sauf exception, ce n'est pas sur Lhuis que vous les trouverez maintenant. Pour en obtenir un, il faut intégrer la notion d'une nécessaire mobilité ; celle-ci doit d'ailleurs se manifester dès la démarche de recherche pour se rendre auprès des organismes ou des employeurs.

Ce n'est pas l'emploi qui viendra à vous, mais vous qui devez aller à lui, en voyant large dans votre prospection.

Attendre en vivant sur des indemnités limitées en volume et dans le temps, laisser passer la moindre chance, c'est courir le risque d'être happé par la spirale infernale de la précarité et de l'assistanat.

Vous devez savoir que notre volonté de vous venir en aide, notre souci de solidarité seront forcément limités par des ressources qui ne sont pas extensibles.

.../...

Pour notre commune en effet, cette fermeture d'entreprise entraîne une diminution de nos ressources : perte momentanée du loyer de l'Atelier Relais et disparition de la taxe professionnelle. Cela représente environ 18 % du montant du produit annuel des contributions directes et de 5 % des recettes de fonctionnement.

C'est donc une diminution indéniable et préoccupante mais qu'il convient de relativiser en la comparant au 700.000 à 800.000 F. d'excédent annuel dégagé par cette section. Nous aurons moins de moyens mais nous n'en sommes pas privés.

Je rappelle que le budget 1999 a été équilibré en prenant en compte par anticipation cette perte de recette. C'est pourquoi les projets lancés seront menés à bonne fin et d'autres verront leur réalisation rééchelonnée dans le temps.

Il n'y aura donc pas d'augmentation brutale de la fiscalité pour compenser intégralement et immédiatement cette diminution de ressource, et cette compensation en tout état de cause ne serait pas assumée par les seuls contribuables de la Taxe Professionnelle.

Le projet de restauration de la Mairie, comme celui du Lotissement se poursuivront. Le premier n'est pas un luxe, mais bien une nécessité au regard de la sécurité du bâtiment, de son usage rationnel et pour l'image de marque de la commune dont il est porteur et qui moins que jamais ne doit être dévalorisée en ce moment.

Vous l'avez bien senti et vu, une page de la vie socio-économique de notre cité vient de se tourner ; ce n'est pas la première : rappelons-nous naguère celle de la restructuration agricole et des reconversions qu'elle imposa et auxquelles cette entreprise offrit d'ailleurs une réponse vitale pour Lhuis.

Il nous faut nous apprêter à en écrire une autre.

Elle ne sera pas industrielle : le contexte local reste trop handicapant pour l'installation de grandes entreprises.

Mais Lhuis a des potentialités à exploiter :

- favoriser l'implantation d'entreprises artisanales et nous commençons à structurer et équiper la zone de la Plaine qui sera maintenue au POS.
- développer la vocation et les capacités d'accueil, l'accueil qui est l'atout démographique d'avenir de notre commune, pour maintenir ses services publics et privés, cela en poursuivant les actions engagées en matière de logements et constructions, mais aussi pour préserver un cadre de vie agréable.

En ces moments cruciaux, l'heure n'est ni au repli frileux sur soi-même, ni à la dispersion des énergies.

Une évolution positive est amorcée que manifestent le bon fonctionnement de la MAPA, la mise en service des pavillons OPAC. Cette évolution positive est confirmée par les résultats du recensement avec un développement démographique maîtrisé qui nous amène de 597 à 723 habitants.

Tous ensemble, gardons le moral, et avançons résolument pour l'avenir, en modernisant et rendant toujours plus accueillante notre commune.

.../...

NB :

. Dans ces heures de combat éprouvant, je tiens à saluer le sang froid et la maturité d'esprit des salariés de la SA DAVID, et je remercie particulièrement Mrs Henri Roulet et Michel Garin avec qui j'ai coopéré régulièrement sur ce dossier.

Ces remerciements, je les exprime aussi à Mme Vve Henri DAVID et à Melle Gisèle DAVID qui ont accompli tout ce qui était en leur pouvoir pour sauver cette entreprise.

J'y associe aussi Mrs Maurice BERLIOZ et Charles MILLON pour leurs interventions.

. Le Conseil Municipal, dont les réunions sont publiques, depuis Janvier a inscrit chaque fois à son ordre du jour, la situation de la HB DAVID, et a été informé par le détail de son évolution. C'est au cours de ces séances que se fait l'information municipale, les comptes-rendus ne pouvant en donner que les grandes lignes.

LE PRIX DE L'INCIVISME :

Ce qu'il vous en coûte :

- Chaque usager peut constater que la décharge est régulièrement entretenue et réaménagée.

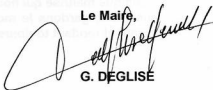
- Tout aussi régulièrement, les détritux apportés sont aussitôt déversés sur la plate forme au lieu d'être jetés sur le talus du remblais.

Ainsi tous les deux mois le travail est à refaire, et il vous en coûte entre 6.000 F. et 10.000 F. par an.

Ce qu'il va lui encoûter :

Je m'adresse à l'olibrius qui chaque week-end dépose ses 2 à 3 bouteilles de blanc (Sylvaner), ses 5 à 6 bouteilles de rouge (Vin du pays de l'Aude), plus une douzaine de canettes de bière à côté des conteneurs à verre. Cette contravention dès qu'elle aura pu être constatée, lui coûtera 900 F. et cela sans sursis, ni appel.

Le Maire,



G. DEGLISE

COMPTE ADMINISTRATIF 1998
BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellés	Réalisations
O11	Charges à caractère général	875.488,80 F.
O12	Charges de personnel	607.699,08 F.
65	Autres charges de gestion courante	450.691,30 F.
66	Charges financières	745.290,65 F.
67	Charges exceptionnelles	4.300,00 F.
	TOTAL	2.683.469,83 F.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellés	Réalisations
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	239.494,59 F.
73	Impôts et taxes	939.910,03 F.
74	Dotations, subventions, participations	978.069,08 F.
75	Autres produits de gestion courante	1.368.749,56 F.
O13	Atténuation de charges	51.249,63 F.
77	Produits exceptionnels	713.605,50 F.
	TOTAL	4.291.078,39 F.

SOLDE D'EXECUTION : 1.607.608,56 F.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellés	Réalisations
10	Dotations, fonds et réserves	9.755,00 F.
16	Emprunts et dettes assimilées	1.871.013,65 F.
21-23	Immobilisations	723.930,66 F.
	TOTAL	2.604.699,31 F.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellés	Réalisations
10	Dotations, fonds et réserves	305.854,00 F.
13	Subventions	214.975,52 F.
16	Emprunts et dettes assimilées	6.136,00 F.
27	Autres immobilisations financières	23.570,67 F.
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1.477.174,73 F.
	TOTAL	2.027.710,92 F.

SOLDE D'EXECUTION : - 576.988,39 F.
REPORT DEFICIT ANTERIEUR : - 876.683,77 F.
RESULTAT DE CLOTURE : - 1.453.672,16 F.

EXCEDENT GLOBALISE : 1.607.608,56 F. - 1.453.672,16 F. = 153.936,40 F.

COMPTE ADMINISTRATIF 1998
BUDGET EAU

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellés	Réalisations
60	Achats et variations des stocks	2.467,30 F.
61	Services extérieurs	54.019,59 F.
65	Autres charges de gestion	11.284,40 F.
66	Charges financières	33.124,26 F.
67	Charges exceptionnelles	565,94 F.
TOTAL		101.461,49 F.

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellés	Réalisations
70	Ventes de produits fabriqués	394.637,91 F.
TOTAL		394.637,91 F.

SOLDE D'EXECUTION : 293.176,42 F.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellés	Réalisations
16	Emprunts et dettes assimilées	54.797,58 F.
21	Immobilisations corporelles	25.414,25 F.
TOTAL		80.211,83 F.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellés	Réalisations
10	Apports dotations et réserves	143.009,52 F.
13	Subventions	34.000,00 F.
TOTAL		177.009,52 F.

SOLDE D'EXECUTION : 96.797,69 F.

DEFICIT ANTERIEUR : -175.296,70 F.

RESULTAT DE CLOTURE : - 78.499,01 F.

RESULTAT GLOBALISE : 293.176,42 F. - 78.499,01 F. = 214.677,41 F.

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 1999

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
O11	Charges à caractère général	900.000 F.
O12	Charges de personnel	640.000 F.
65	Autres charges de gestion courante	480.000 F.
66	Charges financières	625.000 F.
67	Charges exceptionnelles	5.000 F.
O23	Virement à la section d'investissement	613.000 F.
	TOTAL	3.263.000 F.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
70	Produits des services du domaine et vente	184.000 F.
73	Impôts et taxes	834.000 F.
74	Dotations, subventions, participations	1.000.000 F.
75	Autres produits de gestion courante	1.220.000 F.
O13	Atténuation de charges	25.000 F.
	TOTAL	3.263.000 F.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
OO1	Déficit reporté	1.454.000 F.
16	Emprunts et dettes assimilées	716.000 F.
21	Immobilisations	2.980.000 F.
	TOTAL	5.150.000 F.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
10	Dotations, fonds et réserves	180.000 F.
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1.607.000 F.
138	Subventions	463.000 F.
16	Emprunts et dettes assimilées	1.987.000 F.
21	Immobilisations	300.000 F.
O21	Virement de la section de fonctionnement	613.000 F.
	TOTAL	5.150.000 F.

BUDGET PRIMITIF EAU 1999

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellés	Voté
60	Achats et variations des stocks	15.000 F.
61	Services extérieurs	85.000 F.
65	Autres charges de gestion courante	56.000 F.
66	Charges financières	14.600 F.
67	Charges exceptionnelles	4.900 F.
68	Dotations aux amortissements et provisions	34.500 F.
OO6	Autofinancement complémentaire à la section d'inv	150.000 F.
	TOTAL	360.000 F.

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellés	Voté
70	Ventes de produits fabriqués	360.000 F.
	TOTAL	360.000 F.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellés	Voté
OO1	Déficit antérieur reporté	78.500 F.
16	Emprunts et dettes assimilées	57.500 F.
21	Immobilisations	141.500 F.
	TOTAL	277.500 F.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellés	Voté
10	Apports, dotations et réserves	85.000 F.
13	Subventions	8.000 F.
15	Provisions pour risques et charges	34.500 F.
OO5	Autofinancement compli de la sect de fonction	150.000 F.
	TOTAL	277.500 F.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 1999

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellés	Voté
615	Entretien et réparations	50.000 F.
TOTAL		50.000 F.

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitre	Libellés	Voté
77	Produits exceptionnels	50.000 F.
TOTAL		50.000 F.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellés	Voté
21	Immobilisations	3.490.500 F.
TOTAL		3.490.500 F.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellés	Voté
10	Apports, dotations et réserves	608.000 F.
13	Subventions	1.200.000 F.
16	Emprunts et dettes assimilées	1.682.500 F.
TOTAL		3.490.500 F.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LHUIS

La bibliothèque municipale de Lhuis est ouverte le mercredi de 14 h à 17 h. (Au 1er étage de l'école maternelle).

De nouveaux adhérents se sont inscrits depuis le 1er Janvier, quelques anciens adhérents n'ont pas renouvelé... est-ce un oubli ?

Le nombre de lecteurs reste stable.

Le renouvellement complet de notre stock de livres se déroule sur une année.

A chaque passage du bibliobus, ce sont environ 300 livres qui sont échangés.

La couverture des livres enfants est terminée, afin de les maintenir en bon état.

Nos rayons sont complets ainsi que les bacs... alors venez les consulter et les emprunter... mais n'oubliez pas de les rapporter lorsque les trois semaines sont écoulées.

Depuis le départ de Mme Laurens, Mmes J. Vuillerod et J. Despierre, participent aux permanences de la bibliothèque.

Venez nous rendre visite nous vous accueillerons avec plaisir.

Solange Rigaud.

☛ Permanences assurées par : Solange Rigaud
Josette Vuillerod
Jeannine Despierre



SOU DES ECOLES DE LHUIS

L'année scolaire vient de s'achever avec la fête de fin d'année. A cette occasion, le Sou des Ecoles a organisé une tombola à gratter avec de nombreux lots, nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette loterie.

Plus tôt dans l'année, nous avions organisé le traditionnel loto du Sou des Ecoles qui a eu un très gros succès.

Le bureau vous présente les activités extra-scolaires que le Sou des Ecoles a financé cette année:

Rencontres sportives:

-Cross à Lhuis, un goûter et une boisson ont été offert par le Sou des Ecoles à tous les enfants du canton.

-Ski de fond à Innimond

-Randonnée Lhuis-Lompnaz

-Hand-ball à Groslée

-Athlétisme à Serrières de Briord

Sorties éducatives:

-Sécurité routière animée par la gendarmerie Nationale

-Documentaire à Lhuis sur les thèmes: "Y'a plus d'saison" pour les maternelles
"Le relief" pour les primaires

-Cirque à Belley

-La vallée des loups à Courzieu pour les maternelles, CP, CE.

Cette année, le Père Noël du Sou des Ecole a gâté les enfants en leur amenant des livres.

La classe de CM a bénéficié cette année d'un séjour d'une semaine à Sausset-les-Pins. A l'issue de ce voyage, une soirée diapos, organisée par Mr. Déglise a été faite à la salle polyvalente.

Tout au long de l'année scolaire, des achats sont effectués au bénéfice des enfants: encyclopédies, abonnement à des revues, jeux....

Le bureau du Sou des Ecoles souhaite de bonnes vacances aux enseignants, aux enfants et aux parents et par la même occasion remercie ces derniers qui ont eu la gentillesse de l'épauler toute l'année.

Le Président



AMICALE "DETENTE ET LOISIRS"

Mademoiselle Suzanne ROUX aimait beaucoup le Club. Elle ne ménageait aucun effort pour l'animer. Elle était vraiment notre "Maître JACQUES" : elle le présidait, se transformait en chauffeur de taxi pour transporter les adhérents handicapés, organisait les réunions, les festivités...

Aussi lors de son indisponibilité nous espérions contre toute attente son retour. Son départ nous a fragilisés.

Pour honorer sa mémoire nous avons décidé de continuer, de ne pas baisser les bras.

Une assemblée générale s'est tenue et a élu un nouveau conseil d'administration. Les activités ont été réanimées.

Chaque mercredi de 14 à 17 heures dans un local prêté obligeamment par la Municipalité au 1er étage de l'école maternelle, les coincheurs, les amateurs de loto (avec lots) s'affrontent dans la bonne humeur et ponctués parfois de voix sonores. Après les jeux, la joie et le partage : chansons, histoires, dégustation de gâteaux apportés par nos fines pâtissières et distribution de fleurs provenant d'un beau jardin d'Ansolin.

Grâce à "AUTOMNE" des pensionnaires de "PLEIN SOLEIL" sont intégrés à ces réunions.

Le 3ème jeudi de chaque mois un repas du jour réunit à la TOUR de LHUIS les 3ème Age et ceux qui veulent bien se joindre à eux. L'atmosphère est conviviale et "jeune".

Chaque trimestre nous souhaitons les anniversaires en remettant aux fêtés un petit cadeau d'amitié.

Une excursion a été organisée avec le précieux concours de Monsieur C. JACON à Saint-Bonnet-le-Château. Une quarantaine de personnes se sont inscrites.

Nos projets rejoignent notre ambition : faire du Club un lieu de rencontre ouvert à tous les Anciens où chacun peut se détendre dans l'amitié, le plus grand respect de l'autre et le souci de l'aider si besoin était.

Le Président
M. Marcel PUJOL



Chorale du Canton de LHUIS



Ces dernières années la chorale du Canton de Lhuis a été dirigée par Ginette Vallod et Bernadette Charlin. Grâce à elles et à leur passion pour la musique, la chorale a réussi à se produire plusieurs fois en concert avec d'autres chœurs et avec l'harmonie "L'écho du nant". Au cours de cette année, elles ont transmis la baguette aux successeurs Béatrice Billoud et Christine Dubreuil. Nous remercions vivement Ginette et Bernadette pour leur dévouement. Heureusement elles ne sont pas perdues pour la chorale. Elles restent actives en tant que chefs adjoints et chanteuses douées.

Une dernière fois, avec ce jour là quatre chefs de chœur, la Chorale du Canton de Lhuis a participé dans le cadre de la Fête du Foyer rural de Groslee aux activités qui se sont déroulées dans une bonne ambiance le 1 mai.

Après ce concert la chorale était prête pour se présenter au "grand public".

Le 5 juin dernier à Dolomieu dans l'église Saint Paul notre chorale, la chorale "A tout Chœur" de Dolomieu et l'harmonie "L'union fraternelle de Corbelin" de St.-André-le-Gaz se sont produites avec succès.

Sans le moindre trac, Christine et Béatrice ont dirigé les chants avec beaucoup de précision et une nuance musicale remarquable. La chorale a présenté des chants modernes comme "La mauvaise réputation" de Georges Brassens, quelques gospels mais aussi des chants classiques comme le Sanctus de F.Schubert et le Cantique de Jean Racine, ce dernier accompagné au piano par Christine. De chaleureux applaudissements furent notre récompense pour les efforts des répétitions pendant les derniers mois.



La session de cette année se termine maintenant. Il nous reste encore à fêter un peu le succès et en septembre nous continuerons nos répétitions le vendredi soir.

Je vous souhaite d'excellentes vacances et à bientôt.



Johan Wank



L'été est de retour

Avec lui, le soleil, la vie au grand air, l'envie de bouger, de faire du sport, de se retrouver sur les courts.



CET ETE, nous vous proposons,

- Deux sessions de stages du 5 au 9 Juillet et du 23 au 27 Août, organisées par un éducateur 2ième degré.
Ces stages sont ouverts à tous, adhérents ou non ; enfants, jeunes, adultes.
Stages de débutants ou de perfectionnement. Cours individuels ou collectifs.
Contacter MC VUILLEROD 04 74 39 83 15 pour tout renseignement
- Le tournoi intérieur, aura lieu les 21/22 et 28/29 Août, il est ouvert à tous, adhérents ou non.
Tableau jeunes, adultes femmes, adultes hommes, et tableau complémentaire.
- Reprogrammation de la journée rencontre danse /tennis au Dimanche 12 Septembre.
Journée détente avec plusieurs activités sportives. Démonstrations de danse et de tennis à 12h et 17h.
Repas sur place, 50 FF pour participants et spectateurs (réservation obligatoire).

Un point sur le déroulement de la saison au club:

L'école de Tennis, elle bat son plein malgré les caprices de la météo.

- 11 enfants inscrits le mercredi AM avec nos animatrices bénévoles: Muriel Ducolomb; Christine Chalvin, Annie Mériaux.
- 14 jeunes s'entraînent le samedi AM avec Frederic Coiffet. Motivés, quelques uns se sont d'ailleurs inscrits dans des tournois extérieurs homologués.

Le mini tournoi de la fête de l'école de tennis a eu lieu le samedi 19 Juin et a vu la victoire de Raphael KARTCHENCO face à Nadège NAMBOTIN pour les groupes du mercredi ,et de Stephanie MORIN face à Lilian BRUNIER pour les groupes du samedi.

Nos résultats sportifs:

- Depuis le début de la saison tennistique les jeunes se sont particulièrement distingués:
 - Challenge Henri Genety (Avril /Mai): l'équipe engagée (Stéphanie MORIN, Lilian BRUNIER, Aurélien PERRIER) gagne les 3 rencontres des phases éliminatoires, contre Hauteville, Belley, et Lagnieu puis est battue en phase finale à Culoz.
 - Championnats individuels de l'ain: S MORIN passe plusieurs tours et porte nos espoirs en phase finale à OYONNAX
 - Tournois homologués jeunes: engagement de Stéphanie MORIN sur la plupart des tournois régionaux, pour la catégorie 12 ans filles : victoire sur les tournois de BELLEY et MORESTEL.
- Bons résultats aux championnats par équipes, dus aux entraînements réalisés par Frederic COIFFET en mars/avril et à la motivation de nos deux capitaines , Géraldine GIROUD et Dominique VUILLEROD.

Toutes les rencontres à domicile ont été gagnées.

Equipe Femmes (Marjorie PETRELLA/Christine CHALVIN/ Stéphanie MORIN/ Géraldine GIROUD/Cécile MENARD/ Luce SOTTON) 3 victoires sur 5 rencontres .

Equipe Hommes (Sylvain RAMEL/Martial TRICHON/Fabien BUISSON/Stéphane VERCASSON/Olivier BUISSON/Dominique VUILLEROD/Stéphane TRICHON/Yannis CORMOZ)2 victoires sur 4 rencontres.

Nos animations:

- Réussie: malgré le froid, la sortie de ski organisée à Valmorel le 31 Janvier
- Annulées pour cause de météo:
 - L'animation mini tennis de la foire des rameaux à Lhuis le 27 Avril
 - La journée rencontre du 6 juin Ecole de danse/TCL.
- Démentie: l'organisation du reveillon du changement de millénaire, le risque financier étant trop élevé pour le club.

A bientôt sur les courts.....

Le comité du Tennis Club.



FOOTBALL CLUB

GROSLEE - LHUIS - SAINT-BENOIT

E.S.G.L.S.B.

Entente sportive Groslée-Lhuis-St-Benoit

Siège Social : Mairie de Groslée

01680 - LHUIS

Après une année sabbatique, le club a pu, grâce à une poignée de passionnés, reprendre son activité pour la saison 99.

L'assemblée générale a permis de faire comprendre aux jeunes de nos communes, la possibilité de pratiquer leur sport favori dans une entente cordiale et sympathique. Le message fut compris puisque 25 jeunes répondirent présents. Un bureau est constitué avec Laurent LEVRAT, Président, Bernard BOUVARD, Vice-Président entraîneur, Frédéric GIROUD correspondant, Hervé POTUS Trésorier et Sylvain DEBONI Secrétaire.

L'entente pouvait commencer le championnat de 4ème division du district. Une première partie de saison à la hauteur de leur ambition, une 2ème partie qui fût un peu plus difficile, la saison se termina par une belle 3ème place sur 9 équipes engagées. Un accès en 8ème de finale de la coupe Jean Vivier venait compléter ce palmarès.

L'ambition 99/2000 est de faire mieux et pourquoi pas monter d'une division. Mais pour cela, il nous faut accroître le nombre de joueurs et surtout de dirigeants, car comme le dit si bien Aimé JACQUET, pour obtenir des résultats, il faut une équipe dirigeante et une équipe de joueurs. Un appel est donc lancé pour renforcer notre structure laquelle représente la survie du Club.

Un grand merci aux 3 municipalités pour leurs aides financières et matérielles ainsi qu'aux spectateurs.

Le Président,
L. LEVRAT

PIERRES PAYSAGES DU PAYS DE LHUIS

D'abord baptisée "Les Amis de Vareppe" lorsqu'il s'agissait d'aider à la mise en valeur de cette belle maison-forte témoin du moyen-Age et de la Renaissance dans notre région, l'association, mission accomplie, a depuis quelques années, élargi son champ d'action au pays de Lhuis.

Sa vocation tient en trois points :

- aider à présenter la personnalité de cette région dans ce qu'elle a de plus intéressant pour ceux qui vivent ou ceux qui la visitent : ses maisons rurales traditionnelles entourées de paysages presque toujours intacts.

- convaincre toujours plus largement ceux qui possèdent un bâtiment ancien - habitation ou simple grangeon - et ceux qui souhaitent restaurer, aménager ou construire, qu'il est de leur intérêt bien compris de ne pas céder à la banalisation qui nous a par chance jusqu'à ce jour été épargnée ; mais au contraire de prolonger dans la mesure du possible la tradition et de respecter les savoir-faire traditionnels de la région.

- conseiller d'une part, constituer d'autre part des dossiers à l'intention des administrations (Affaires culturelles et Département) susceptibles d'attribuer une aide partielle aux réalisations satisfaisantes : l'association n'est pas une banque qui prête ou distribue de l'argent, mais elle peut aider à obtenir le financement du sur-coût pour une toiture traditionnelle, par exemple.

En un mot donc, bien au delà d'un amour des "vieilles pierres" réservé au plaisir de quelques uns, mener une action discrète, mais constante, en faveur d'une toujours meilleure qualité de vie pour chacun.



SYNDICAT D'INITIATIVE DU PAYS DE LHUIS

Le Village
01680 LHUIS

Tél / Fax : 04-74-39-80-92

Après l'adhésion du district Rhône-Gland le Syndicat d'Initiative est responsable du développement touristique de 16 villages

Les spécialistes de la communication ayant été consultés et le conseil d'administration ayant voté :

- ce territoire de 16 villages sera appelé "Pays de Lhuis et d'Izieu". C'est le terme qui sera employé en publicité et en édition.

- Le Syndicat d'Initiative, dont le siège reste bien sûr à Lhuis, s'appellera sur le plan juridique "Syndicat d'Initiative des districts Rhône-Charreuse de Portes et Rhône-Gland".

Nous remercions ces districts grâce au soutien desquels nous pouvons disposer d'un budget efficace.

Le classement en "Office de Tourisme" a été retardé pour des raisons qui tiennent à l'administration (révision des critères). Nous répondons à toutes les exigences et ce classement devrait intervenir fin 99/début 2000.

Nous remercions la municipalité de Lhuis pour les locaux qu'elle nous destine, qui sont essentiels au bon déroulement de notre association et au classement en O.T.

Monsieur Pierre Bonny ayant accepté le poste de trésorier, notre comptabilité est maintenant tenue sur informatique. Cela va dans le sens d'un bon emploi de nos ressources.

Mme Cathelin participe activement au plan "Accueil-Qualité" dû à l'initiative du Conseil Général.

Mme Granger de Lhuis assurera la permanence du mois de juillet.

Le 19 juin, nous avons reçu le premier car de touristes dont la venue fait suite à notre action publicitaire. Nous allons développer notre action auprès des caristes.

Le 27 juin, le Syndicat d'Initiative a organisé une journée avec randonnées pédestres, randonnée équestre et rallyes surprises.

Notre nouveau dépliant d'appel est sorti (merci à Michel Ducaroy).

En avant pour la saison 1999.... et bonnes vacances à tous !

HORAIRES D'OUVERTURE :

Juillet - Août

du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30

ATTENTION AUX FEUX...

L'incinération de végétaux sur pied est interdite à moins de 400 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis et étangs. La destruction, l'incinération, l'écobuage des chaumes, pailles, déchets de récoltes laissés sur place sont interdits sur le territoire de la commune. Il est interdit à toutes personnes de porter ou d'allumer des feux à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois et des forêts, plantations, reboisements.

Les feux ne pourront être allumés qu'entre le levé du jour et 17 heures. Vérification sera faite par toute personne ayant, sous son entière responsabilité, allumé le feu, que celui-ci sera éteint au coucher du soleil. Cette personne devra être présente ou se faire représenter durant l'opération d'incinération : elle devra disposer sur place de moyens en personnel et matériel nécessaires à enrayer tout incendie échappant à son contrôle.

Rappel du règlement sanitaire, départemental :

(article 84 et 99-9). Le brûlage à l'air libre des déchets de ménage et déchets de toutes catégories (hospitaliers, établissements...) est interdit.

... ET AU BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures 30 ; les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures ; les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.

Séance extraordinaire du 15 octobre 1899.

M. le Président a ouvert la séance et a fait connaître au Conseil que la réunion avait pour objet :

l'organisation d'un réseau téléphonique départemental.

M. le Président donne lecture au Conseil de la lettre qu'il vient de recevoir de M. le Préfet de l'Ain relative à cette organisation et lui donnant tous renseignements utiles sur la question.

Il met ensuite sous les yeux du Conseil :

1° Un tableau indiquant les communications téléphoniques qui peuvent être données à chaque localité ;

2° Une notice résumant les conditions générales d'établissement des lignes et des réseaux téléphoniques.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Au vu la lettre de M. le Préfet de l'Ain en date du cette année de laquelle il résulte que le Conseil général sera appelé à se prononcer sur un projet de réseau téléphonique départemental ;

Au vu l'avis émis par le Conseil général de l'Ain en date du de la totalité des factures produites de ce réseau ;

Au vu la proposition qui sera faite au Conseil général de se substituer aux Communes en ce qui concerne l'avenue à faire par l'Etat,

Rattachement
de la Commune
de Lhuis au
réseau téléphonique
départemental.

Comme tout cela, par suite de ces dispositions, les Communes n'auront qu'à attendre chaque année, l'intérêt de la somme à rembourser.

Considérant que cette femme ira en finissant d'année en année pour s'étendre avec l'amortissement du capital arriéré;

Conservant en outre qu'il y a lieu de prévoir dès le début quelques adresses au
niveau de l'huissier.

Seule, sans les conditions de la lettre de M. le Préfet susvisée, le rattachement de la Commune au réseau téléphonique départemental et, en outre, sans le cas où le projet de loi adopté, à l'unanimité, au budget communal la somme nécessaire pour rembourser au département l'intérêt de l'avance faite par ce dernier au lieu et place de la Commune, et ce jusqu'au complet amortissement de la rétrocession.

Präsenzliste der Mitglieder des Vereins

Demerthol of Maryland
Confessing

Swiss Bannier

James M. Smith



LA MAISON SAINT ANTHELME
ACCUEILLE
LES PERSONNES RETRAITEES VALIDES
QUI SOUHAITENT SEJOURNER
DANS UN LIEU CONVIVIAL,
CONFORTABLE ET SECURISANT
PENDANT LES MOIS D'HIVER.

40 CHAMBRES AVEC SANITAIRES COMPLETS
et 20 CHAMBRES AVEC LAVABO

NOS PRESTATIONS :

- Des chambres confortables.
- Des repas équilibrés et une cuisine familiale.
- Un cadre agréable et calme. Pour votre bien être, une température de 21° est assurée pendant l'hiver.
- Des prix modérés avec possibilité d'allocation logement.
- Des animations, une bibliothèque, une salle de télévision et des salons de convivialité où vous aimerez vous retrouver entre pensionnaires.
- La sécurité d'une hôtesse d'accueil ou d'un concierge joignable en permanence.
- Une messe célébrée chaque jour pour ceux qui le souhaitent.



RENSEIGNEMENTS DIVERS :

- Vous serez à proximité du centre ville.
- **santé** : des soins peuvent être assurés à domicile par le médecin, l'infirmier ou le kinésithérapeute de votre choix.

NOUS VOUS INVITONS A UNE OPÉRATION "PORTES OUVERTES"
AINSI QU'A UN SPECTACLE GRATUIT DE DANSES ESPAGNOLES
LE 23 OCTOBRE 99 (après-midi).

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

Sur simple demande, nous vous ferons parvenir
une documentation gratuite.

GARDES MEDECINS 1999

JUILLET

03-04	ROBERT
10-11	SERRE
14	SERRE
17-18	PERROUD
24-25	SERRE
31	PERROUD

AOUT

01	PERROUD
07-08	SERRE
14-15	ROBERT
21-22	PERROUD
28-29	SERRE

SEPTEMBRE

04-05	ROBERT
11-12	PERROUD
18-19	SERRE
25-26	ROBERT

OCTOBRE

02-03	PERROUD
09-10	SERRE
16-17	ROBERT
23-24	PERROUD
31	SERRE

NOVEMBRE

01	SERRE
06-07	ROBERT
11	PERROUD
13-14	PERROUD
20-21	SERRE
27-28	ROBERT

DECEMBRE

04-05	PERROUD
11-12	SERRE
18-19	ROBERT
24-25	PERROUD
26	PERROUD
31-1er	ROBERT
2 janv	ROBERT

Dr PERROUD 04.74.39.82.54 - Dr SERRE 04.74.39.71.33

Dr ROBERT 04.79.87.24.77

LE COMITE DES FETES
ORGANISE LES 14 et 15 AOUT

LA VOGUE ANNUELLE



14 Août

BAL GRATUIT avec PULSION

15 Août

COURSE CYCLISTE

Le Tour du Bugey en 2 étapes :

Course en ligne le matin, départ 10 h

Course contre la montre l'après-midi, départ 14 h de St-Benoit

12 h : Repas champêtre 60 F.
(crudités, Riz aux légumes
rôti porc, fruits)

19 h : Repas champêtre 65 F.
(melon, poulet, gratin dauphinois
chou à la crème)

22 h 15 : Feu d'artifice

22 h 30 : Bal gratuit avec Tri-Danse